



**NEWSLETTER 24/25**

**Numéro 1 Septembre**

## **Sommaire**

- \* Mot du président*
- \* Convention Horizon 25*
- \* Cortège Halloween*
- \* Ramassage déchets verts*





## Mat du Président

Pierre Dac disait...

“C’est quand on a raison qu’il est difficile de prouver qu’on n’a pas tort.”

Oserais-je dire.... « Et réciproquement ! »



## La convention Horizon 25

Après les trois réunions d’informations et les déferlantes « en tous sens », insultes et encouragements compris, via mails, Facebook, ragots feutrés ou de vive voix, les membres du conseil syndical ont décidé de vous livrer quelques informations utiles. Non pas sur la convention proprement dite mais sur le contexte dans lequel tout ce marasme se déroule.

Depuis des mois, un projet a été déposé sur la table par les frères Lamy. Comme l’AG de 22 nous avait donné le mandat de démarrer des entretiens pour un éventuel renouvellement de la convention piscines existante, nous avons analysé celui-ci avec toute l’attention nécessaire.

Ce projet a évolué de réunion en réunion, et, au moment d’écrire ces quelques lignes, il évolue encore. D’emblée, TGA nous a imposé la formule « Accès aux piscines payant pour tous » comme un élément non négociable.





Dès ce moment, nous savions que cela engendrerait des réactions négatives auprès de propriétaires ne louant pas et des résidents. Nous avons tout tenté pour changer cette donnée, en vain. Fallait-il arrêter les négociations à ce moment ? Nous avons estimé, en notre âme et conscience, que nous devons poursuivre l'analyse et tenter d'améliorer les autres paramètres de la convention.

Dans ce cadre restrictif, nous avons quand même obtenu une réduction du forfait de 790 à 700€, soit le pourcentage « ridicule » de 13% !

Nous avons également fait évoluer le projet initial de la piscine des Portes du Soleil pour mieux répondre aux attentes des propriétaires. Nous ne parlerons pas ici des points toujours en finalisation, comme les sanctions pour TGA, le suivi des travaux, l'obtention des devis, et, etc.

Nous avons essayé, lors des trois réunions, de transmettre le plus d'informations objectives en notre possession, quoi que certains en pensent, et ce afin de permettre à chacun de faire son choix personnel et de l'exprimer lors de l'AG. Il a été rappelé à chaque fois que la convention serait transmise avec les convocations.

Certains nous reprochent aujourd'hui de ne pas prendre position pour ou contre ce projet. Nous avons tenté de garder une certaine neutralité pour éviter de nous faire traiter de voleurs, profiteurs, incompetents, menteurs, ignares et autres noms d'oiseaux exotiques ou locaux ! En vain d'ailleurs !

A côté de cela, nous avons reçu des dizaines d'encouragements nous félicitant du projet sur la table et nous demandant de faire tout pour que l'issue soit favorable lors de l'AG d'octobre 24.





Dans ce contexte particulièrement inconfortable, une prise de position du conseil syndical pour ou contre le projet Horizon 25 serait assimilée à une trahison pour les uns et à une réussite pour les autres

Un seul exemple pour illustrer cette absence de positionnement : nous ne pouvons plus affirmer que nous sommes dans un village de vacances sans provoquer des éclats de voix.

Un courrier datant de 1992 et ne concernant que les Tamaris fait état du changement de dénomination de « Parc résidentiel de Loisirs les Tamaris en « groupe d'habitations ».

Le site du ministère français de l'économie signale que « Un village de vacances est un établissement touristique accueillant des touristes et dont l'offre d'accueil se décline sous forme de forfait (hébergement, restauration, ou moyens individuels de préparation des repas, loisirs) ». Avouez que cela y ressemble vachement !

L'Agence de développement touristique de France classe les Tamaris comme un village de vacances 3 étoiles.

Les documents de taxes foncières relatent un « Parc de loisirs ». J'en passe et des meilleures.

Quand vous vous rendez compte du tumulte que représente cette affirmation qui ne changera la vie de personne, propriétaire résidents ou pas, bailleurs ou pas, clients TGA ou pas, imaginez le chaos qu'engendrerait une prise de position officielle du conseil syndical pour ou contre le projet.



Sans nous positionner collectivement, nous sommes déjà taxés de ces qualificatifs. Permettez au conseil de rester neutre.



Cela n'empêche pas ses membres d'avoir leur propre opinion, encore heureux !



- Nous insistons, tous ensemble, pour que les domaines retrouvent la sérénité nécessaire au maintien de la bienveillance qui régnait parmi nous. Inutile de nous opposer les uns aux autres, quelle que soit l'issue de notre AG.

De plus, nous vous prions instamment de comprendre que nous avons fait de notre mieux pour arriver à ce résultat, quoi qu'en pensent certains. Nous avons été meurtris, blessés mais sommes toujours bien debout, face au vent, conscients de nos responsabilités, et ce, pour éviter le retour à la gestion judiciaire du siècle dernier, épisode que ceux qui l'ont connu veulent éviter à tout prix.

Pour conclure, vous recevrez en début octobre, outre l'invitation, rapport moral et bulletin de vote, les documents suivants :

- Des informations précises sur la convention ;
- Le texte intégral de la convention ;
- La liste des résidents à l'année ;



# Quelques news...



## Le cortège d'Halloween

Comme notre AG se déroule le 31/10, le cortège de nos petits monstres et compagnie se déroulera le mercredi 30 octobre en fin de journée.

Si vous souhaitez les recevoir chez vous, veuillez le signaler à la Sorcière Bénédicte Istace via son adresse :

[relations@asltps.eu](mailto:relations@asltps.eu)

afin de prévoir le trajet au sein de nos domaines !

## Ramassage de déchets verts

Deux ramassages de déchets verts (un par semaine) seront prévus lors des semaines de congé de Toussaint.



Quelques news...



## **Assemblée générale**



**Prochaine  
activité à noter  
dans vos  
agendas :  
notre AG avec  
son traditionnel  
apéro le  
31 octobre 24 !**

### Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Marc VIERSET

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Travaux : Jean HABETS